



QUINZIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO CLSG

RESOLUTION TRANSCO CLSG/CA/65/RES.18/09/17 PORTANT ADOPTION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LES ETATS FINANCIERS DE TRANSCO CLSG POUR L'ANNEE 2016

Le Conseil d'Administration

CONSIDERANT la Décision A/DEC.17/01/03 du 26^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Energie de la CEDEAO ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.3/1/08 adopté lors du 33^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 Janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEEOA de mise en œuvre des lignes de transport ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.12/2/12 adopté lors du 40^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 Février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique des Etats Membres de la CEDEAO ;

CONSIDERANT le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé le 5 Mars 2012 par les quatre Chefs d'Etat des pays impliqués dans le Projet ;

CONSIDERANT les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSCO CLSG adoptés à Monrovia le 27 Août 2013;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S. HOLDERS /2/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSCO CLSG au sein du Conseil d'Administration.

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S. HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG ;

NOTANT l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEEOA au nom de TRANSCO CLSG;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ CA /31/RES.31/03/16 de la 9^{ème} Réunion du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 31 mars 2016 portant adoption des Termes de Référence d'un Auditeur Externe ;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ CA /38/RES.28/06/16 de la 10^{ème} Réunion du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 28 juin 2016 portant recrutement d'un auditeur externe pour TRANSCO CLSG;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ AG /9/RES.28/06/16 de la 2^{ème} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 28 juin 2016 portant recrutement d'un auditeur externe pour TRANSCO CLSG;

VU le rapport de la 4^{ème} Réunion du Comité Audit et Bonne Gouvernance tenue à Abidjan le 15 septembre 2017.

DECIDE :

- Article 1 :** Le Rapport de l'Auditeur Externe Price Waterhouse Coopers (PWC) sur les états financiers de TRANSCO CLSG pour l'année 2016 est adopté.
- Article 2 :** Une Recommandation sera soumise à la 4^{ème} session de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG pour l'adoption du Rapport de l'Auditeur Externe Price Waterhouse Coopers (PWC) sur les états financiers de TRANSCO CLSG pour l'année 2016.
- Article 3 :** La présente Résolution prend effet à compter de sa date de signature.
- Article 4 :** Le Directeur Général de TRANSCO CLSG est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en application de cette Résolution.

Fait à Abidjan, le 18 septembre 2017



Amidou TRAORE
Président du Conseil d'Administration